

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de CRANS
République Française

Date de la convocation

08/12/2021

Date d'affichage

08/12/2021

Membres afférents au Conseil : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération :

L'An deux mille vingt et un, le quatorze du mois de décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme MORTREUX Françoise, Maire.

Membres Présents : M. BERNARD Dominique, M. BEREZIAT Didier, Mme MORTREUX Françoise, M. RENARD Alexandre, Mme FRERY Maud, M. VIRICEL Bertrand, Mme GONON Raphaële, M. CHANEL Gérard.

Membre(s) Absent(s) Excusé(s) :

Mme BUFFERNE VINCENT Ludivine donne pouvoir à M. VIRICEL Bertrand

Mme PRUNIER-NEYRET Julie donne pouvoir à Mme FRERY Maud

M. DROUIN Claude donne pouvoir à M. BERNARD Dominique

Membre(s) absent(s) :

Secrétaire de séance : Mme FRERY Maud a été élue secrétaire de la séance

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Décembre 2021 n° 09-2021

1. - APPEL DES PRESENTS

Madame la Maire fait circuler la feuille de présence

2. - DESIGNATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE

Il est procédé, conformément aux articles L.2541-6 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un(e) secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Mme FRERY Maud est élue secrétaire de séance.

3. - APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021

La Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le compte rendu de la séance précédente.

LA COMMUNE

4. - TARIFS 2022 :

Raccordement au réseau d'assainissement	2021	2022
Maison Neuve	4 000.00 €	4 000.00 €
Maison existante	2 000.00 €	2 000.00 €
Taxe d'aménagement	4 %	4 %
Redevance assainissement/m 3	0.78 €	0.78 €
Primé fixe annuelle assainissement	40.00 €	40.00 €

Tarifs Concessions Cimetière

Concessions pleine terre ou caveau	Place	Durée	Prix 2021	Prix 2022
2m30 x 1m10	1	15 ans	150.00 €	150.00 €
2m30 x 1m10	1	30 ans	350.00 €	350.00 €
2m30 x 1m10	2	15 ans	250.00 €	250.00 €
2m30 x 1m10	2	30 ans	550.00 €	550.00 €
2m30 x 1m10	3	15 ans	350.00 €	350.00 €
2m30 x 1m10	3	30 ans	750.00 €	750.00 €
Cavernes	Jusqu'à 2	15 ans	200.00 €	200.00 €
51cmx51cmx51cm	Jusqu'à 2	30 ans	450.00 €	450.00 €
51cmx51cmx51cm	Jusqu'à 4	15 ans	350.00 €	350.00 €
51cmx51cmx51cm	Jusqu'à 4	30 ans	750.00 €	750.00 €

La fourniture et la pose d'une plaque d'identification standard 10cmx16cm pour un forfait de 180 €.

La redevance d'utilisation du caveau provisoire : 50 € pour un mois et 5€/jour supplémentaires.

Tarifs Location Salle Polyvalente

Ancienne SDF	2021	2022
Location Mobilier forfait	20.00€	20.00€
Salle Polyvalente		
Habitants de la commune		
Week-end et jours fériés	330.00 €	330.00 €
Journée en semaine (lundi au jeudi)	150.00 €	150.00 €
Au-delà de deux locations		
Habitants hors commune		
Week-end et jours fériés	550.00 €	550.00 €
Journée en semaine (lundi au jeudi)	200.00 €	200.00 €
Pour tous		
Forfait location vaisselle	80.00 €	80.00 €
Forfait location auvent	50.00 €	50.00 €

Forfait re lavage vaisselle si besoin	50.00 €	50.00 €
Forfait perte ou casse télécommande électrique et clefs	100.00 €	100.00 €
Désignation	2021	2022
Versement d'arrhes	Moitié du montant de la location	Moitié du montant de la location
Versement caution	1 000.00 €	1 000.00 €
Dégradation de Matériel		
Forfait table Abimée	50.00 €	50.00 €
Forfait chaise abimée	20.00 €	20.00 €
Destruction ou disparition d'une table	300.00 €	300.00 €
Destruction ou disparition d'une chaise	80.00 €	80.00 €
Remboursement vaisselle cassée		
Prix achat de remplacement à neuf de l'objet prix catalogue Henri Jullien de l'année en cours x 1.5 %		
Associations de la commune		
Week-end gratuit par an hors jours fériés et nouvel an pour des manifestations ouvertes au public.	1 Week-end gratuit	2 Week-end gratuits * sous réserve de l'ouverture de la manifestation à l'ensemble de la population
Journée en semaine (lundi au jeudi)	Gratuit	Gratuit
Au-delà de deux locations * sous réserve de l'accord du Conseil Municipal		150.00 €
Forfait ménage à chaque location	40.00 €	40.00 €
Forfait location vaisselle	80.00 €	80.00 €
Forfait location auvent	50.00 €	50.00 €
Forfait relavage vaisselle si besoin	50.00 €	50.00 €
Forfait perte ou casse télécommande électrique et clefs	100.00 €	100.00 €
Pas de caution et pas de paiement d'arrhes	0.00 €	0.00 €

5. - SUBVENTIONS

Madame la Maire propose de verser les subventions suivantes :

- Palette fleurie : remboursement des fournitures pour les décorations de Noël de la commune pour 259.04 € (77.34 € +14.97 €+ 121.75 €+ 44.98 €)
- Palette fleurie : remboursement des inventaires de la salle polyvalente : 6 x 70€ = 420 €
Inventaires 2021 : 5 + 6 = 11, il en restera un dernier pour le week-end du 25 et 26 décembre 2021

6. - NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Madame la maire propose de modifier les horaires d'ouverture au public à compter du 1er janvier 2022, de la manière suivante :

Lundi-Vendredi : 8h00-12h00

Mardi-Jeudi : 14h00-18h00

Et de modifier les horaires actuels en s'alignant sur des tranches horaires de 4h00 (8h00-12h00 et 14h00-18h00), à l'exception du lundi après midi 13h00-17h00.

7. - PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA SCOLARITE DES ENFANTS

Madame la Maire a rencontré le Maire de la commune de Chalamont et lui a fait la proposition suivante :

- Participation pour un enfant en maternelle : 1 100.00 €
- Participation pour un enfant en élémentaire : 330.00 €

Cette proposition veut couvrir le mandat de 2021 à 2025 inclus.

Le Conseil municipal de Chalamont se tient le lundi 13 décembre 2021, nous sommes dans l'attente de leur réponse. Nous sommes sans réponse de leur part ce jour. Le conseil municipal décide de prendre une délibération pour formaliser sa décision.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNE

8. - TRI SACS JAUNES

- Tri sélectif : à compter du 1^{er} décembre, modification du tri : l'information a été diffusé par la Communauté de Communes de la Dombes par courrier individuel, Illiwap et affichage pour la commune. Cette mesure devrait permettre l'allègement des sacs de déchets résiduels.

9. - SERVICE COMMUN/CLECT

- Le conseil municipal accepte le rapport de la CLECT. Le complément des attributions de compensation d'un montant de 15.000 € est attribué pour l'ensemble des 8 communes de l'ancien canton de Chalamont. Notre commune percevra un montant de 546 €. L'enveloppe budgétaire sera versée au service commun et chaque commune l'utilisera selon ses besoins.
- Une nouvelle Convention pour le service commun enfance jeunesse (SCEJ) est à mettre en place.
Le Conseil Municipal prend acte de la mise en place d'une nouvelle convention et autorise le maire à signer cette dernière.

10. – SERVICE ADS

- La nouvelle convention avec le service ADS est active depuis le 22/11/2021. Tous les dossier pris en charge sont désormais payants ; à ce jour, la commune pourrait être concernée par deux dossiers.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

11.- Action Sociale

12.- Assainissement et Voirie

- Groupement de commandes accord cadre voirie : Proposition de reconduire pour un an avec la société COLAS. Un nouveau marché sera lancé en 2022.
- Compte-rendu de la réunion avec l'agence départementale concernant le réseau d'assainissement. L'ancienneté de notre lagune, 40 ans, entraîne la nécessité d'un diagnostic d'un coût d'environ 40 000 € selon l'agence départementale d'ingénierie. Une partie du budget de la commune pourrait servir à améliorer le site de notre lagune avec l'implantation d'une roselière et d'un bassin déversoir. La lagune a un bon fonctionnement à ce jour mais elle est vieillissante. Il est proposé de lancer une étude afin de permettre au conseil municipal de choisir en connaissance de cause ses orientations.
- Demande de prolongation de notre contrat avec la Sogedo (entretien de la lagune) pour une année en attendant de lancer une consultation.
- Les contrôles du SPANC sont terminés sur la commune. La rénovation sera imposée lors de la réalisation de Travaux (dépôt de DP, PC) afin d'essayer de régulariser petit à petit la situation. Il reste un seul contrôle à faire, la maison étant en vente, cela devrait se régler rapidement.

13.- Communication

- Formation pour le site Internet : Devis de E-conception pour 600.00 € H.T, soit 720.00 € T.T.C
La formation pour apprendre à gérer et à manipuler le site aura lieu le mercredi 5 janvier 2022 de 14h00 à 18h00 en Mairie salle Buissonnière.
- Annulation des vœux du Maire en raison de la situation sanitaire. Recherche d'une solution pour informer les habitants du bilan de l'année écoulée et des prévisions de l'année prochaine, sous forme d'un petit flash, d'un courrier ou un diaporama qui serait diffusé à la fête du village.

14.- Environnement et Fleurissement

- Compte-rendu de la Réunion des haies du 23 novembre 2021. Une réunion intéressante, un premier contact avec les propriétaires de terres agricoles notamment. La commission va étudier le projet de plantation sur certaines des parcelles communales.
- Bilan sur l'hydromulshing suite à la rencontre du mercredi 10 novembre 2021. La commune avait un doute sur la qualité du produit au départ, après avoir constaté une croissance rapide du produit implanté au cimetière et au lavoir. Pas de problème particulier suivant le fournisseur qui a affirmé que la hauteur maximale devrait être de

12 cm à 15 cm maximum. La commune pourra choisir d'effectuer 4 à 5 tontes /an ou laisser en l'état.

15.- Jeunesse Loisirs et Culture

- Participation communale accès culture et sport :
La commune a payé une participation de 50,00 €/enfant pour 9 enfants à 4 associations chalamontaises, soit un total de 450,00 €.
Les Boules : 1 enfant
Le centre mosaïque : 3 enfants
Le centre musical : 2 enfants
Le judo club : 3 enfants
Une réflexion est lancée sur la possibilité de réformer cette aide afin qu'elle prenne une autre direction

16. - Patrimoine, Bâtiments publics et cimetière

- Lavoir : un avis technique a été demandé, pour le lavoir de la Planche, des travaux d'entretien sont nécessaires rapidement si on veut conserver ce monument.
L'entreprise Ménand a proposé un devis de 1 500.00 € HT.
L'idée est lancée de mettre de la pierre plutôt que du béton pour la rénovation.
- Le lavoir du village attend toujours les gardes corps qui doivent être remplacés. Un devis a été demandé pour la réfection de l'escalier. Un contact a été pris également avec un plombier afin d'effectuer des travaux pour le mettre en eau (pompe, filtration).
- Cheminement Doux :
Devis de l'agence départementale d'ingénierie pour la rédaction du DCE et Consultation ainsi que le suivi de l'étude en lien avec la commune pour une somme de 5 400 € H.T, soit 6 480.00 € TTC, cette proposition est soumise à l'approbation du Conseil municipal.
- Synthèse budgétaire de l'Agence Départementale d'Ingénierie

Commune de Crans

Aménagement de la RD 129 - Etude de faisabilité

Travaux de voirie relatifs à la sécurisation et au cheminement doux			
Estimatifs donnés à titre indicatif, les revêtements de chaussée sur route départementale ne sont pas pris en compte			
			HT
1- Entrée Nord RD 129 sans plateau	Carrefour en enrobé grenailé et calibrage par des bordures	153 ml	61 000,00 €
2 -Reprise de la voirie - baisse des niveaux et renforcement	Reprise des revêtements et rabotage pour adaptation des niveaux	450 m ²	31 500,00 €
3- Ouvrage central - arrêt de bus + carrefour en enrobé grenailé	Trottoirs en sable stabilisé, bordure T2 béton, carrefour en enrobé grenailé et création de deux Quais de Bus avec béton désactivé et mur de soutènements	445 m ²	68 000,00 €
4 - cheminement en contre-allée - Chemin du Château - jeu de boule	Contre-allée en sable stabilisé avec bordures béton - Espaces verts séparatifs, stationnements vers jeux de boule	118 ml	52 000,00 €
5-Cheminement du Jeu de Boule à Ecluse Mairie	Cheminelements bordures béton arrasées pour s'affranchir de la gestion des eaux et sable stabilisé renforcé dans les pentes faibles et enrobé sous entrées et fortes pentes	450 ml	99 000,00 €
6- Ecluse et trottoir devant la mairie	Création d'une écluse y compris renforcement	226 m ²	62 000,00 €

9- OPTION cheminement en prolongation vers l'entrée d'agglomération Est	Y compris création d'une écluse	170 ml	62 400,00 €
TOTAL			435 900,00 €
Aléas et Divers		10%	43 590,00 €
Budget Travaux de voirie			479 490,00 €

Enfouissement des réseaux

Réseaux secs		reste à charge de la commune selon APS du SIEA	
compris étude et marge pour imprévus	Enfouissement des réseaux électriques y compris HTA		39 970,00 €
	Génie Civil France Telecom		61 740,00 €
	Eclairage Public 21 points Led		12 315,00 €
	Raccordement France Télécom		5 000,00 €
Total Reste à charge de la commune			119 025,00 €

Réseaux humides	alimentation en eau potable	Syndicat
------------------------	------------------------------------	-----------------

Etudes et Maitrise d'oeuvre		
Géotechnique et divers		
Topographie		3 820,00 €
AMO (Assistance à la Maitrise d'Œuvre)		5 400,00 €
Maitrise d'oeuvre	y compris mission de coordination	33 600,00 €
SPS		2 500,00 €
TOTAL		45 320,00 €

Montant Total de l'opération		HT	643 835,00 €
Subventions envisageables			
contractualisation-amendes de police	15% travaux (20% max) + études et MO	####	78 721,50 €
Région			0,00 €
CCD			0,00 €
Autres			0,00 €

	RESTE A CHARGE	HT	565 113,50 €
		TVA	113 022,70 €
		TTC	678 136,20 €

- Enfouissement des réseaux : devis SIEA, présentation des budgets prévisionnels.

Le Conseil municipal décide de se réunir le jeudi 06 janvier 2022 afin de définir un cahier des charges précis concernant ces projets.

17.- Urbanisme :

18. - LES IDEES CITOYENNES

19. - INFORMATIONS DIVERSES

- Vœux 2022 : Annulation de la cérémonie sur conseil de la préfecture

- Achat terrain : la commune a acheté les terrains situés en contrebas du cimetière (anciennement Famille PETRE). Les actes ont été signés le mercredi 10 novembre 2021 chez le notaire Maître BOUTIN et le paiement a été effectué pour un montant de 2.851,00 euros (2.500,00 pour le terrain et 351,00 de frais d'acte notarié)
- Rencontre Avocat : Le dossier du contentieux avec Mr PARISE a été déposé chez Maître VARVIER, avocate à château Gaillard, qui sera notre conseil lors du passage en correctionnelle le 17 mars 2022.
- Temps méridien par le Centre Social : suite au versement de la subvention de 1.500,00 € en octobre 2021, le Centre Social demande la mise en place d'une convention. Le Conseil municipal décide de ne pas mettre en place de convention à ce jour, sans connaissance réelle de la fréquentation des élèves cransmontois.
- Dématérialisation : une information a été faite au public concernant la mise en place de la dématérialisation pour toutes les demandes d'urbanisme à partir du 1^{er} janvier 2022. L'adresse personnalisée sera communiquée prochainement. L'investissement de matériel sera fait ultérieurement si nécessaire.
- France Services : information sur le service. Un bureau existe à Chalamont à l'intérieur de la Poste pour accueillir le public et un ordinateur en libre-service est à la disposition des usagers.
- Rapprochement élus-gendarmerie. Campagne à l'intention des élus en ce moment pour améliorer la communication avec les élus.
- Nexity : réponse à notre courrier. Reprise des travaux fin janvier 2022 pour se mettre en concordance avec les projets d'aménagement acceptés et la Loi sur l'eau
- Contentieux urbanisme : intervention de la gendarmerie à deux reprises, envoi d'un courrier en recommandé.

La séance est levée à 00h00

Le prochain Conseil municipal est fixé au Mardi 25 janvier 2022 à 20h00

